

Cultures italiennes (XII^e-XV^e siècle), sous la direction d'Isabelle Heullant-Donat, Préface de Michel Zink, Paris, Ouvrage publié avec le concours de l'Université de Paris-X-Nanterre, Les Editions du Cerf (Initiations au Moyen Âge), 2000, 394 p.

Frank La Brasca

Comme le souligne l'illustre préfacier, l'originalité de cet ouvrage consiste dans le fait qu'il a été dès son origine pensé comme destiné à un public français. Trois des douze contributions ont été en effet directement écrites dans notre langue par leurs auteurs, tandis que les neuf autres, émanant de médiévistes italiens reconnus, ont été traduites afin d'être accessibles à un public plus ou moins italianisant sans être forcément parfaitement italianiste.

La maîtresse d'œuvre de l'entreprise, Isabelle Heullant-Donat, historienne de l'Italie médiévale et ancienne pensionnaire de la prestigieuse École française de Rome, a donc fort opportunément souhaité offrir aux médiévistes français un aperçu assez large de cette culture italienne ancienne dont le monde savant s'accorde à reconnaître la centralité, tout en ne possédant pas toujours les instruments théoriques et conceptuels nécessaires pour l'appréhender avec suffisamment de justesse et de clarté.

Par leur concision et par l'actualité et la mise à jour de l'information qu'ils fournissent, ces douze articles seront également d'une grande utilité pour tous les italianistes (chercheurs, étudiants, enseignants) qui, sans être des historiens accomplis, éprouvent le salutaire besoin d'inscrire leurs recherches et leurs travaux dans les grandes lignes d'une riche et complexe évolution.

Dans son avant-propos, I. Heullant-Donat précise la visée de l'ouvrage : faire connaître au plus large public possible les avancées de l'historiographie italienne dans les différents domaines de l'histoire culturelle italienne de la fin du Moyen Âge. Cette période est étudiée dans son extrême diversité, et notamment la prégnance particulière du phénomène urbain. L'ouvrage montre le développement particulier de toute une série de pratiques culturelles et professionnelles destinées à exprimer et à diffuser dans le reste de l'Europe des « schémas mentaux qui s'imposent à l'extérieur comme à l'intérieur du pays », selon une formule de Jacques Le Goff. Les textes que la directrice a choisi de faire figurer dans ce panorama sont tous accompagnés de fort utiles appendices documentaires et bibliographiques.

Lectures

La première contribution, « Les langages de la culture urbaine (XII^e-XV^e siècle) », p. 17-51, de Anna Imelde Galletti de l'Université de Pérouse, écrite directement en français, montre avec pertinence la spécificité des langages culturels qui s'élaborent dans les cités-états de l'Italie, qui n'ont évidemment pas comme référent un État centralisé, mais leur propre auto-promotion, vue dans une filiation fantasmatique avec les grands mythes fondateurs de l'Antiquité : Troie et Rome.

La contribution de Carla Frova, elle aussi de l'Université de Pérouse, a été également rédigée en français. Elle porte sur les « Écoles et universités en Italie (XI^e-XIV^e siècle) », p. 53-85, et s'ouvre sur la remarque d'une extension du champ de la culture à la fin du XI^e siècle.

Lucia Gualdo Rosa, de l'Université de Naples, spécialiste émérite de l'humanisme civil italien, et en particulier de Leonardo Bruni, signe une contribution intitulée « Préhumanisme et humanisme en Italie : Aspects et problèmes », p. 87-120. La figure de Pétrarque, découvreur de manuscrits, philologue, paléographe, historien et poète est évidemment centrale ici, mais L. Gualdo Rosa choisit de commenter une belle page de l'historien Biondo Flavio (qu'elle nous donne en latin et en traduction en appendice), exaltant de manière solennelle l'essor du mouvement humaniste au XV^e siècle. Elle nous permet ainsi, grâce à ses remarques éclairantes, de nous représenter la force et l'impact de cette révolution intellectuelle menée sous l'enseignement de la redécouverte de l'Antique.

Massimo Miglio, de l'Université de Viterbe, nous fait pénétrer dans le climat culturel de la curie (« Culture à la cour des papes, XII^e-XV^e siècle », p. 121-143). Il montre la montée en puissance de l'écriture sous toutes ses formes (documents administratifs, financiers, décisions, privilèges, sentences, dispenses, correspondance diplomatique etc.) à la cour des papes à partir du XII^e siècle.

Alessandro Barbero, de l'Université de Verceil (Piémont-Oriental), nous livre directement en français une contribution qui porte sur « Éducation et culture à la cour angevine (1266-1343) », p. 145-168.

Renato Bordone et Barbara Garofani, de l'Université de Turin, consacrent leur exposé aux « Chroniqueurs italiens (XI^e-XV^e siècle) », p. 169-191. À part les chroniques monastiques émanant du milieu bénédictin et les chroniques de cour du sud de l'Italie, la production italienne est essentiellement liée au milieu urbain. À l'origine on trouve des œuvres versifiées, mais entre le XI^e et le XII^e siècle apparaît le corpus milanais attribué aux deux Landolfo (senior et junior) et à Arnolfo, rédigé en prose. Aux XII^e et XIII^e siècles se développent d'un côté des œuvres émanant de notaires et de juristes, notamment ceux liés au pré-humanisme padouan (Lovato Lovati, Ferreto de Ferreti, Albertino Mussato), de l'autre les chroniques rédigées par des membres des ordres mendiants (le franciscain Salimbene de Adam et le dominicain archevêque de Gênes Jacques de Voragine). C'est surtout en

Toscane que se développera la chronique en langue vernaculaire (Dino Compagni, les Villani, Marchionne de Coppo Stefani), mais il convient de faire une place toute particulière à la magnifique chronique romaine de l'Anonyme romain qui relate la vie du tribun Cola di Rienzo.

Laura Garuffi, de l'université de Turin, examine « La prédication en Italie (XII^e-XIV^e siècle) », p. 193-237. Elle montre avec clarté comment la richesse du sermon en fit le véhicule principal de la divulgation des savoirs avant l'apparition de l'imprimerie, et met parfaitement en évidence la spécificité de la nouvelle prédication qui semble procéder à rebours de la démarche pastorale cléricale en allant de la morale au modèle, au discours sur Dieu.

La contribution de Paolo Golinelli, de l'Université de Vérone, s'intitule « Hagiographie et cultes civiques dans l'Italie du Nord (XII^e-XV^e siècle) », p. 239-267. Les saints sont souvent associés au lieu où repose leur corps et non au lieu de leur naissance. P. Golinelli s'efforce tout d'abord de retracer l'évolution de l'hagiographie hagiographique qui, après s'être intéressée au rapport *sanctus-locus*, s'est attachée à analyser la notion de saint-patron que constituent les *laudes civitatum*. L'intérêt pour l'hagiographie italienne s'est également développé en France dans les études d'André Vauchez, introducteur du concept de « religion civique », et de Jean-Charles Picard. À ce concept, P. Golinelli propose d'adjoindre celui de « saint urbain », et il esquisse une typologie du passage du culte du saint patron à une véritable religion civique dans les villes italiennes. À l'époque du bas Empire, les villes changent ainsi de nom pour adopter celui de leur saint patron.

Enrico Artifoni, de l'Université de Turin, nous donne le texte revu et corrigé d'un de ses articles parus en 1993 dans la revue *Quaderni Medievali*. Le titre en est « L'éloquence politique dans les cités communales (XIII^e siècle) », p. 269-296. L'auteur nous incite à lire de manière analytique certains textes rhétoriques pour procéder à l'identification d'un vocabulaire technique propre à la *concio*, pratique dont on peut déduire de différents écrits (chroniques, textes lexicographiques, *artes praedicandi*) qu'elle avait un caractère parénétiq ue de masse, et conclut en fournissant quelques remarques tirées de différents textes (*Oculus pastoralis*, *Sermones* et *Liber de doctrina dicendi et tacendi* d'Albertano da Brescia) qui permettent de vérifier l'importance du modèle du *dictamen* et du *sermo modernus* dans la construction des *conciones*.

« La formation et culture des notaires (XI^e-XIV^e siècle) » sont l'objet de l'étude de Marino Zabbia, de l'Université de Padoue (p. 297-324). Il étudie l'itinéraire de Rolandino, particulièrement intéressant puisqu'il suivit aussi l'enseignement universitaire rhétorique de Boncompagno da Signa et, revenu à Padoue, finit par devenir chancelier. Il s'agit d'un parcours exemplaire qui préfigure celui des principaux poètes, écrivains et humanistes, de Giacomo da Lentini à Coluccio Salutati, en passant par les pré-humanistes padouans comme Lovato Lovati ou Albertino Mussato.

Lectures

Gian Mario Anselmi et Marta Guerra traitent de la « Culture et éducation des marchands (XII^e-XV^e siècle) », aux pages 325-344. Les auteurs montrent que, contrairement à ce qu'affirmait W. Sombart, la culture des marchands était loin d'être superficielle. Ils rejoignent ainsi les conclusions auxquelles aboutissent les deux grands historiens de la culture marchande que sont Christian Bec et Vittore Branca.

La dernière contribution du volume est signée par Gabriele Zanella, de l'Université de Pavie. Elle est consacrée à « La culture des hérétiques italiens (XII^e-XIV^e siècle) », p. 345-373, et clôt pour ainsi dire ce tour d'horizon complet des divers aspects de la culture médiévale italienne. G. Zanella réfute avec beaucoup de force l'idée d'une corrélation possible entre l'hérésie et la protestation sociale. En revanche, on peut constater qu'il n'y a pas de personnes cultivées parmi les hérétiques. Pour lui, l'hérésie est la traduction d'un malaise existentiel, concernant des individus par ailleurs parfaitement insérés dans la réalité urbaine, ce qui expliquerait la réticence avec laquelle les autorités communales appliquèrent les injonctions anti-hérétiques émanant de l'autorité ecclésiastique. Les persécutions antisémites à Ferrare sont invoquées pour démontrer que le mécanisme d'exclusion des individus « différents », à un titre ou à un autre, est un processus inhérent au corps social sans valence politique particulière. Pourtant, cette analyse semble contredite par l'affirmation exprimée peu après selon laquelle l'hérésie s'identifie à « un mal-être dans lequel les motivations politiques et sociales s'entrecroisent sans cesse ». Cette contradiction traduit selon nous la difficulté dans laquelle se place l'auteur lorsqu'il semble considérer qu'il pourrait y avoir une conscience claire et nette des individus et groupes sociaux qui participent à un processus de crise sociale et politique, aiguë par le développement de la lutte de classes. Il nous semble qu'une prise de conscience de cette nature ne peut exister que dans des analyses abstraites effectuées en des lieux clos et séparés du réel, et que toujours, y compris dans les crises de cette sorte qui ont marqué les sociétés contemporaines, c'est « l'impureté », le malaise diffus et vague qui constituent la règle générale. L'article se conclut par une comparaison stimulante entre le chaos doctrinal des hérésies médiévales et la prolifération contemporaine d'un volontariat laïque dans un monde qui a perdu l'espoir dans la capacité structurante des idéologies : « Les hérétiques sont parmi nous ».

Un index des noms cités complète utilement cette belle publication qui deviendra désormais un ouvrage de référence, indispensable non seulement aux italiens qui travaillent sur la période ancienne, mais plus généralement à tous les historiens médiévalistes.

Diritti in memoria, carità di patria. Tribuni della plebe e governo popolare a Bologna (XIV-XVIII secolo), éd. par Angela De Benedictis, Bologne, CLUEB - Cooperativa Libreria Universitaria Editrice Bologna, 1999, 194 p.

Christian Zendri

Le rapport entre magistratures « populaires » et gouvernement de la cité, ainsi que la fonction de la mémoire culturelle, reposant sur des textes au caractère essentiellement normatif, sont au centre du livre édité par Angela De Benedictis, récemment publié par CLUEB. Celui-ci réunit des essais de Matthew Thomas Sneider, Cecilia Ciuccarelli et Paola Foschi, outre celui de De Benedictis elle-même. L'objet de l'enquête est la magistrature bolonaise des *Tribuni della Plebe*, instituée en même temps que les *Massari delle Arti* en 1377, en tant que charge « populaire » par excellence, garante de « l'état de liberté, bon et pacifique » de la *civitas*. L'essai de Angela De Benedictis, intitulé « Identità politica di un governo popolare : la memoria (culturale) dei Tribuni della Plebe », qui ouvre le volume, se concentre, après avoir brièvement parcouru l'histoire de la magistrature et passé en revue ses fonctions, sur l'effort accompli par les Tribuns pour conserver la mémoire de leurs droits. Et cela, surtout au XVI^e siècle, à partir du moment où le gouvernement bolonais, suite à la soumission de Bologne à la domination de l'Église, devint, de manière toujours plus affirmée, aristocratique. Dans ce contexte, l'effort accompli par les *Tribuni* et les *Massari*, réunis sous l'unique dénomination de *Collegi*, se présente comme une tentative intéressante : se proposer comme « gouvernement populaire », à la fois complémentaire et alternatif au gouvernement aristocratique représenté par le *Senato*. Une tentative qui alla jusqu'à se concrétiser dans une épigraphe placée dans la cathédrale S. Petronio, aussi considérée comme un temple civique. Cette épigraphe reproduisait le contenu d'une bulle de Jules II, publiée le 22 novembre 1510 et adressée, non à la magistrature des *Quaranta*, ou *Senato*, mais aux *Tribuni della Plebe* et aux *Massari delle Arti*. La bulle de Jules II confirmait quelques privilèges bolonais et en accordait d'autres. L'épigraphe, rédigée dans un latin cultivé et archaisant, et naturellement, plus encore, la bulle qu'elle rappelait, devaient, au cours du temps, jouer un rôle central pour la « mémoire culturelle » et l'action politique des *Tribuni della Plebe*, contre les prétentions du Sénat. La mémoire, d'autre part, ne représentait pas seulement l'ins-

trument de « résistance » d'une magistrature « populaire » dans ses confrontations avec le régime aristocratique. Au contraire, elle contribua souvent à unir le Sénat et les Tribuns dans un front unique contre les tentatives de centralisation du gouvernement romain et des Légats pontificaux. À cette fin, de nouvelles éditions des statuts municipaux furent promues, des *consilia* furent rédigés par des juristes plus ou moins influents, des ouvrages historiographiques érudits, destinés à illustrer le prestige de la cité et de son gouvernement, ainsi que la gloire de l'Antiquité, furent publiés. Cette situation complexe est confirmée par l'étude de Sneider (« *Ai Collegi la causa del popolo et deli poveri pestilenti. Il governo dell'abbazia dei SS. Naborre et Felice 1510-1525* »), consacrée au rôle que l'ancien monastère bolonais de S. Naborre et S. Felice joua au cours du XVI^e siècle, comme lieu d'accueil et de soin aux victimes de la peste. Encore une fois, à l'origine de l'événement, nous retrouvons deux bulles du pape Jules II, selon lesquelles l'ancienne abbaye devait remplacer le vieil hôpital du Morbo, utilisant à cette fin les rentes des possessions monastiques. Mais, dans le même temps, Francesco Soderini, cardinal de Volterra, prétendait à ces rentes. Par conséquent, il était inévitable qu'une controverse éclatât entre la cité de Bologne et le cardinal, à laquelle une transaction mit fin huit ans plus tard, en 1518. Pendant toutes ces vicissitudes, les Collèges, qui intervinrent aussi dans le gouvernement de l'abbaye, jouèrent un rôle fondamental aux côtés du Sénat. L'abbaye, d'autre part, finit par perdre sa spécificité de lieu de soin pour les seuls pestiférés, et devint une sorte de caisse où puiser pour financer toutes sortes d'œuvres pieuses et d'assistance.

L'essai suivant, de Cecilia Ciuccarelli, « *Giustizia o sedizione ? I Tribuni della Plebe tra Bologna e Roma 1522-1559* », qui se fonde surtout sur la correspondance entre le Sénat et l'ambassadeur bolonais à Rome, met en lumière les multiples conflits surgis entre les Tribuns et le Sénat sur les limites de leurs pouvoirs respectifs. Pendant quarante ans environ, les initiatives « populaires » se multiplièrent pour étendre les frontières de leurs fonctions, au détriment de celles de l'aristocratie sénatoriale, dans un entrelacs complexe d'actes et de correspondance avec le gouvernement romain. Les Collèges, se considérant évidemment peu représentés par l'ambassadeur bolonais à Rome, cherchèrent à plusieurs reprises à établir un rapport direct avec le pontife et ses ministres, rencontrant l'opposition sénatoriale. Dans le même temps, les occasions de collaboration avec le Sénat ne manquèrent pas, quand des problèmes communs incitèrent à laisser momentanément de côté les dissentiments réciproques. La bulle de 1510 du pape Jules II, déjà évoquée, apparaît comme le point de référence des revendications « populaires », ce qui confirme, une fois de plus, le rôle de la mémoire dans la vie politique et juridique des gouvernements des cités au début de l'époque moderne. La dernière étude, « *La sede dei Tribuni della Plebe e il Palazzo delle Biade. Studi e nuove acquisizioni sul Palazzo Comunale* », de Paola Foschi, complète le volume, en offrant une reconstruction des

vicissitudes historico-architecturales du palais communal. Les événements politiques ne manquèrent pas, en effet, de laisser une marque sur l'édifice qui était le siège des magistratures, à travers des agrandissements, des modifications et même de temporaires abandons, comme ce fut le cas en 1506 quand Jules II, après avoir conquis Bologne, éloigna les charges de leur siège habituel, craignant une infidélité des magistratures locales compromises avec le vieux régime. Malheureusement, dans le passé, quelques imprévoyantes restaurations « gothisantes » déformèrent pour toujours l'apparence du palais, en imposant une uniformité et une régularité qui n'avaient jamais existé, en particulier pour la façade. Ce n'est que récemment qu'un travail de mise en valeur de l'édifice a été entrepris : une fois restauré et transformé en musée, il deviendra un lieu de mémoire de la cité.

Dans l'ensemble, le livre constitue une tentative, essentiellement réussie, pour reconstruire de manière exhaustive, quoique assez synthétique, le portrait d'une des magistratures les plus intéressantes de la cité de Bologne. L'intérêt, comme le souligne justement Angela De Benedictis, réside surtout dans le caractère « populaire » du gouvernement incarné par les Collèges, par opposition au gouvernement aristocratique, représenté par le Sénat – caractère « populaire » qui, naturellement, n'a rien à voir avec un régime démocratique, mais est plutôt lié au maintien de la paix et de « l'état de liberté ». Le serment des Tribuns nouvellement élus, dont la formulation met nettement l'accent sur le respect des statuts, du *ius proprium* bolonais, le montre également. L'importance de la charge, à laquelle était associé l'exercice de la *iurisdiction* (dans une acception large du terme, typique du langage juridique d'Ancien Régime), ne peut être mise en évidence que si l'on considère d'une part les larges pouvoirs d'intervention des Collèges, partout dans la cité et contre n'importe quelle menace pesant sur l'organisation de la *res publica*, et d'autre part, la présence capillaire d'agents subordonnés à ces magistrats dans les différents quartiers de la cité. L'influence de la magistrature devait ensuite augmenter, après 1469, quand le gouverneur-légat Giovan Battista Savelli attribua aux Collèges de larges pouvoirs en matière de jeux de hasard, marchés, poids et mesures, ornementation publique et propreté urbaine, abus de charges publiques, fausse monnaie, sorcellerie, blasphème, vol, mise au ban, soins donnés aux pestiférés. C'est précisément l'importance des fonctions et de l'action « juridictionnelle » des Collèges, au sens éclairé ci-dessus, qui les met en position d'antagonistes directs du Sénat, rétabli par Léon X en 1513. L'aristocratie sénatoriale fut même, de temps en temps, alarmée par le comportement des magistrats « populaires », en particulier des Tribuns, au point de les accuser de sédition, de *crimen lesae maiestatis*, c'est-à-dire de vouloir créer deux « têtes » dans la cité. Mais cela ne doit pas induire à croire, avertit Angela De Benedictis, que le Sénat ait voulu effacer les Collèges de la scène politique bolonaise. Ceux-ci faisaient certainement partie du gouvernement de la cité, et cela ne faisait pas l'objet de discus-

Lectures

sions, au point que le Sénat lui-même alla jusqu'à s'occuper de la construction et de la décoration du siège de ses « adversaires », comme le montre l'étude de Paola Foschi. Si, comme on l'a déjà dit, il y a un motif de désaccord, il réside dans les frontières entre les fonctions respectives et les « sphères d'influence » politiques. En ce sens, le caractère « populaire » de la magistrature des Collèges semblerait être lié en particulier à l'infatigable défense des statuts et des droits qu'ils sanctionnent, face au gouvernement romain. Défense qui, également sur la base des études de Sneider et de Ciuccarelli, était ou prétendait être plus vive que celle conduite par le Sénat. La notion même de « peuple » se lie par conséquent, une fois de plus, à un droit précis, un *ius proprium* dans la tradition la plus classique du droit commun, ou bien, ce qui revient au même, le « peuple » trouve sa plus haute expression dans le droit qu'il crée lui-même.

Il s'agit d'une conception que la doctrine juridique du droit commun avait fermement fondée dans la célèbre *lex omnes populi* du Digeste de Justinien (D., 1, 1, 9), selon lequel *omnes populi, qui legibus et moribus reguntur, partim suo proprio partim communi omnium hominum iure utuntur*. Un concept de peuple qui se confond, par conséquent, avec celui de citoyenneté, de *civitas*, en tant qu'appartenance à une communauté qui vit selon son propre *ius*, civil précisément, concept dans lequel il n'est pas difficile de voir les traces de la tradition cicéronienne et augustinienne, en plus de celles de la doctrine juridique. Si les Collèges veulent se créditer d'être les principaux gardiens de ce droit, il ne faut pas oublier néanmoins la présence de sénateurs au sein de cette magistrature « populaire », présence qui a fait, du reste, l'objet de contestations récurrentes, fondées sur la prétention à exclure l'aristocratie sénatoriale des charges des *Tribuni* et des *Massari*. Cela rend naturellement le tableau beaucoup plus complexe, et se trouve à l'origine de nombreux conflits, à cause du mélange, dans une seule et même charge, du « peuple » et de l'aristocratie, deux « corps » juridiquement distincts et dans un rapport antagoniste constant. Cependant, c'est précisément cette complexité, évidente dans tous les essais, qui constitue le caractère peut-être le plus stimulant du livre, qui échappe ainsi à un schématisme facilement évocateur, mais privé d'un véritable appui sur les sources. La variété des points de vue, qui se succèdent et se mêlent, restitue de cette manière un tableau vif et une image plutôt riche des événements étudiés, même là où, souvent en raison du manque d'études déjà existantes, certains problèmes ont seulement pu être signalés.

Pietro Costa, *Civitas, Storia della cittadinanza in Europa, 1. Dalla civiltà comunale al settecento*, Laterza, 1999, 693 p., index nominum et rerum.

Marie Gaille-Nikodimov

La grande vertu du voyage « *historico-herméneutique* » de Pietro Costa est d'être un travail pensé. Son cadre est défini, ses limites posées et il acquiert ainsi d'autant plus de force de conviction. Certes, comme il le souligne lui-même, certains de ses choix sont arbitraires, mais la plupart d'entre eux sont justifiés, et leur caractère très opératoire dans le corps de l'ouvrage est à lui seul un excellent argument. Après avoir souligné l'omniprésence du terme de citoyenneté [*cittadinanza*] à tous les niveaux du débat politique, depuis le plus scientifique jusqu'au plus urgent et quotidien, P. Costa énonce les trois principes de sa recherche : d'une part, l'enquête porte sur les discours de la citoyenneté et se conçoit donc comme un parcours d'un texte à l'autre, appartenant à un corpus transdisciplinaire (philosophie, sociologie, histoire, droit). Il se donne la liberté de passer des auteurs canoniques, tels que Montesquieu, à d'autres moins connus, comme l'Anglais Edward Coke. D'autre part, ce parcours permet d'identifier des termes clés autour desquels ces discours s'organisent – l'individu ou plutôt le sujet, les droits et les devoirs, l'appartenance, la communauté politique ; mais il met aussi en lumière l'impossibilité de réduire ces discours à une théorie systématique et déterminée de la citoyenneté. Corrélativement, la nécessité d'un cheminement historique est affirmée – tel est le troisième principe –, à la fois pour ne négliger aucune des variations dans la conception de la citoyenneté et pour leur donner un sens à la lumière des différents contextes étudiés. Cet enseignant à la faculté de droit de Florence nous situe donc constamment entre le particulier – des discours et des contextes dissemblables – et l'universel – lié à la récurrence des mêmes notions directrices dans tous ces discours – et tente constamment, sans s'accorder aucune facilité, de tenir les deux bouts ensemble : la difficulté consiste à comprendre comment un seul et même terme, « la citoyenneté », a pu servir de support à des pensées irréductibles les unes aux autres.

Le résultat de l'enquête est de nous montrer une notion élastique et évolutive, non par hasard, mais essentiellement. Malgré cela, elle garde toute sa cohérence. Un tel résultat est atteint à travers une méthodique reconstruction historique.

Lectures

Pour comprendre celle-ci, peut-être est-il nécessaire de mettre l'accent sur le choix de périodisation opéré par P. Costa. De manière significative, c'est le *terminus ad quem* qui fait l'objet de l'explication la plus nourrie. Le premier volume s'achève sur l'analyse des textes du XVIII^e siècle, mais ne s'engage pas sur la révolution française et ses conséquences à l'échelle européenne. Celle-ci constitue un véritable événement, marque un avant et un après, de telle sorte qu'étudier les discours de la citoyenneté de l'époque révolutionnaire en même temps que les discours qui la précèdent et dans une certaine mesure la préparent – on pense notamment à l'œuvre de J.-J. Rousseau – reviendrait à manquer ce qui fait sa spécificité et ses implications ultérieures. Aussi P. Costa préfère-t-il, contrairement à la plupart des histoires des idées politiques, procéder en deux temps. Le second volume de *Civitas, L'età delle rivoluzioni*, également publié par Laterza en 2000 (présenté dans le second numéro de *Laboratoire italien*) s'ouvre donc sur une étude approfondie des discours de la citoyenneté au moment même de la révolution française. Mais les hommes de la révolution parlent du sujet et de ses droits. Or, ce sont ces termes, leurs sens et leur genèse qui intéressent P. Costa. Si c'est seulement dans les discours pré-révolutionnaires du XVIII^e siècle qu'émerge pleinement la conception du sujet et de ses droits dont ont hérité les démocraties contemporaines, il s'agit aussi de remonter dans le temps pour les « *surprendre in statu nascenti* ». D'où le retour à la tradition jus naturaliste et contractualiste des XVI^e et XVII^e siècles, mais, au-delà, à un moyen-âge largement défini où la question de l'appartenance à la communauté est centrale. Le fil directeur de l'enquête tient ainsi à cette figure du sujet doté de droits. Mais, pour autant, on ne peut soupçonner P. Costa d'une lecture *a posteriori* des textes médiévaux, renaissants et modernes : il ne cherche pas à faire apparaître ce sujet là où il n'est pas ; chaque moment est étudié pour lui-même et les évolutions d'une époque à l'autre sont clairement mises en évidence.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres, couvrant chacun un moment spécifique, découpé en fonction de l'air de famille des discours de la citoyenneté, qui ne sont pas pour autant identiques les uns aux autres : la citoyenneté médiévale fait l'objet de la première section. Elle montre l'importance de la métaphore organique (à connotations hiérarchiques) à cette époque et le primat de la pensée des relations entre le tout, le corps politique, et ses parties – des groupes et non des individus – (*la cittadinanza medievale*). Lui succède un second temps de l'étude, lié à la dissolution de l'espace de la cité, essentiel à la citoyenneté médiévale, et de la liberté républicaine. C'est alors que naît une pensée du pouvoir souverain, dans un contexte notamment marqué par les guerres de religion (*l'ordine antico e la nuova sovranità*). Il s'agit d'un temps politique à l'identité incertaine, au sens où le paradigme de la souveraineté ne s'est pas immédiatement imposé dans les discours de la citoyenneté. Le troisième chapitre est consacré au premier véritable

moment d'émergence du sujet et à l'affirmation des théories du pouvoir souverain, au demeurant très différentes entre elles, puisqu'il réunit Grotius, Hobbes, Spinoza, Pufendorf et Locke (*I diritti del soggetto e i poteri del sovrano*). Enfin, les discours de la citoyenneté du XVIII^e siècle font l'objet de la plus longue et dernière section ; pré-révolutionnaires ou non, ils ont en commun d'être ouverts aux possibles, réformateurs ou encore critiques (*Dall'uomo al cittadino*). Dans cet ensemble, quelques découpages assez inhabituels permettent d'envisager certaines théories de la citoyenneté d'un œil nouveau. Outre celui, déjà mentionné, entre la période pré-révolutionnaire et la révolution française, on remarque celui du chapitre 3 entre le « *laboratoire anglais* », qui comprend notamment Th. Hobbes, Robert Filmer et James Harrington et, d'autre part, la conception lockienne des droits du sujet et des limites de la souveraineté. Ainsi, deux philosophes que l'on étudie toujours ensemble dans la plupart des programmes académiques, Hobbes et Locke, sont heureusement séparés et la distance de leurs problématiques est d'autant plus visible. Par ailleurs, puisque voyage il y a, P. Costa se déplace, dans chaque chapitre, au sein de l'Europe, conçue comme « *espace commun de discussion* », grâce à la circulation pluriséculaire des idées, des hommes et des projets. Il ne vise pas l'exhaustivité, mais séjourne longuement dans des lieux où le hasard de l'histoire a fait naître un ou des discours de la citoyenneté qui constituent, à ses yeux, des « *itinéraires* » textuels « *exemplaires* ». S'il y a toujours une part d'arbitraire dans la reconnaissance de tels itinéraires, au moins peut-on savoir gré à P. Costa de nous faire voyager de manière beaucoup plus approfondie que nous ne l'aurions fait seuls. En particulier, il défriche une période médiévale et renaissante qui est souvent le parent pauvre des histoires de la pensée politique (chapitre 1 et début du 2). Le quatrième chapitre offre quant à lui un bel équilibre entre les auteurs français, des physiocrates à Rousseau en passant par Montesquieu, et les auteurs anglo-écossais, et présente d'intéressantes quoique brèves considérations sur la réflexion en matière pénale et criminelle. Le troisième volume, annoncé dans l'introduction, qui conduira P. Costa jusqu'à la période contemporaine, ne saurait donc être trop attendu et l'on espère seulement qu'il y adjoindra une bibliographie récapitulative, absente dans les deux premiers volumes, dans lesquels les références sont simplement indiquées au fil des notes.

Ernesto Galli della Loggia, *L'identità italiana*, Bologna, Il Mulino, 1998, 171 p.

Laura Fournier

Ce livre d'Ernesto Galli della Loggia inaugure une collection du même nom aux éditions Mulino, et s'attache à énumérer, en faisant preuve d'une grande érudition, les éléments qui caractérisent la politique, la société et la culture italienne. Jouant de l'ambivalence de la notion d'identité, que l'auteur ne définit pas, la réflexion oscille entre une description de l'Italie vue par elle-même, et une tendance sous-jacente à considérer les objets dont il est question comme immuables et exclusivement italiens.

Dans le premier chapitre, l'auteur rappelle que « l'Italie pour des raisons naturelles a été prédisposée à devenir un terrain de rencontres » (p. 8) et a subi des influences diversement distribuées, notamment dans l'axe Nord-Sud. La géographie de la Péninsule est vue comme une clé pour comprendre son histoire, et l'auteur, considérant particulièrement la barrière apennine, propose de remplacer les deux axes sus-cités par le binôme Occident-Orient. Mais la suite de ses réflexions, visant à démontrer que les diversités, « loin de contredire les interdépendances et l'intégration, en sont les prémisses nécessaires » (p. 17), est nettement moins convaincante. L'auteur s'appuie en effet sur des assertions non vérifiables, comme « l'accessibilité humaine et la perméabilité culturelle » du peuple italien (p. 19) qui auraient produit des capacités d'adaptation, une propension au syncrétisme, une mobilité d'esprit, qui seraient un trait de l'identité du pays, forgée en réaction aux invasions. Les deux caractéristiques unificatrices de la Péninsule indiquées par l'auteur sont sa pauvreté et sa beauté. La pauvreté a notamment marqué l'anthropologie de ses habitants, en leur donnant une « capacité manipulatrice et d'imagination », la « ruse » et le fameux « art de s'arranger » italiens (p. 24-25). Toutes ces remarques ne sont appuyées par aucune analyse historique de ces qualités, et bien souvent la citation d'un voyageur célèbre (Vidal de la Blache, Goethe) suffit pour toute démonstration.

Le chapitre suivant se veut historique, et analyse l'héritage latin et catholique. L'auteur explique que Rome a légué à l'Italie la croyance en une unité, mais aussi l'image d'une Italie urbaine, divisée en « cent villes ». La conscience d'un passé illustre a donné lieu à une politique de grandeur inadaptée (p. 34). Quant à

l'Église, elle a donné la foi commune à tous les Italiens, et le langage de la « *pietas* chrétienne » (p. 45). La fin du chapitre voit l'auteur se dresser contre les conséquences négatives de la Contre-Réforme, qui ont conduit à occulter les rôles positifs joués par l'Église. On remarque que la vision de l'histoire de l'auteur tend à aplatir les singularités de chaque époque pour constater des dysfonctionnements permanents et immuables : il explique notamment que la langue latine et le droit romain ont marqué de leur empreinte la politique : la loi est perçue comme détachée de la réalité et donc hostile aux particuliers et surtout à la classe populaire. Mais il est évident que les critiques des Italiens des années 1990 ne sont pas comparables à celles des masses analphabètes des siècles antérieurs.

Dans le troisième chapitre, l'auteur nous dresse un résumé des problèmes liés à la construction de l'État national italien, voulant arriver au fait que « la géographie de l'État et la géographie de la société ne se rencontrent pas » (p. 81). Il se concentre sur les modalités de réalisation de l'unité italienne, d'un point de vue géopolitique. À partir du lieu commun qui constate l'absence d'un centre décisionnel, il distingue un axe géographique tyrrhénien Turin-Florence-Naples, qui donne au pays les impulsions étatiques. Il passe ensuite à la question méridionale et à la fracture jamais comblée entre le Nord des communes libres et le Sud des barons, « la césure entre identité nationale et identité italienne » (p. 65). Au XX^e siècle, il remarque un deuxième axe, le triangle Ravenne-Venise-Milan, qui propose les nouvelles offres politiques : socialisme, fascisme et catholicisme politique (p. 78). Mais ces régions n'ont pas su se donner une forme étatique. On reste surpris de l'explication que Galli della Loggia donne pour justifier l'incapacité de ces forces vives du pays à conquérir l'État : elles se seraient heurtées à « l'*étaticité* (*statualità*) piémontaise-napolitaine (?), gérée par une classe politique et administrative d'origine méridionale » (p. 80).

Le quatrième chapitre s'inscrit au cœur des débats actuels sur l'identité italienne, en sondant plus particulièrement la question de l'individualisme et du *familismo* des Italiens. Mais l'auteur ne fait que reprendre des citations célèbres (Leopardi, Machiavel, Cattaneo). Il fait un tout monolithique de la « structure familiale-oligarchique-corporative » (p. 102), accusée d'étouffer l'État. Bien que refusant de souscrire aux théories simplifiées de Banfield et Putnam, qui condamnent sans appel le *familismo* amoral des Italiens comme contraire à toute culture civique (E. C. Banfield, *Le basi morali di una società arretrata*, Bologna, il Mulino, 1976 et R. D. Putnam, *La tradizione civica delle regioni italiane*, Milano, Mondadori, 1993), il retombe dans les considérations fatalistes sur l'organisation oligarchique de l'aristocratie et de la bourgeoisie italiennes, notamment en politique, et reproche à la société italienne de n'avoir pas su évoluer vers son modèle idéal de modernité, « la vocation libre et volontaire » (p. 107).

Galli della Loggia revient sur cette question du retard politique italien dans le cinquième chapitre, où il évoque l'absence historique de l'État. Il attaque tout par-

ticulièrement les penseurs et intellectuels italiens, responsables, depuis la chute de l'Empire romain, d'avoir diffusé l'idée de déclin et d'absence ou vide du pouvoir politique : Rome est devenue par leur faute le « passé qui ne passe pas » des Italiens (p. 117). D'autre part, les intellectuels ont toujours été hostiles à l'institution ecclésiastique. Les fractures entre les intellectuels et le peuple, ainsi qu'entre l'État et l'Église seraient la raison de la non intégration des masses dans l'État. Au XIX^e siècle, De Sanctis nous lègue une analyse qui « superpose l'identité politique italienne à la tradition anti-ecclésiastique et *nationale* » (p. 134). Galli della Loggia accuse cette ligne interprétative d'avoir occulté les deux problèmes majeurs selon lui : celui de l'absence de tradition étatique d'un côté, et celui d'une société italienne oligarchique de l'autre.

Dans le dernier chapitre, centré sur l'Italie unitaire, il constate l'absence de modernité, mais refuse de l'expliquer par le manque de démocratie. Il ajoute ainsi une nouvelle lumière à sa théorie de « la mort de la patrie » le 8 septembre 1943 (E. Galli della Loggia, *La morte della patria*, Roma-Bari, Laterza, 1996) : la Résistance, en mettant au centre de son image de la patrie l'idéal démocratique, échouait encore une fois à comprendre le cœur du problème italien. Galli della Loggia s'en prend lui à l'« hyperpolitisation » (p. 142) des décisions, qui sont à l'origine des pathologies italiennes : « beaucoup de politique et peu d'État, beaucoup d'idéologie et peu de culture de l'État » (p. 143). La modernité italienne n'est autre que corporatisme, *familismo*, évasion fiscale, illégalité de masse. Ceci n'a pu être que renforcé par l'absence d'une élite administrative, culturelle et sociale autonome vis-à-vis de la politique. La confiance placée par la société en l'Église et en les *Carabinieri* montre par contraste le vide de l'État et la « faiblesse d'identité nationale » (p. 154). C'est encore une fois l'absence d'une composante religieuse de la dimension étatique qui est regrettée, alors que les valeurs religieuses, identifiées sans hésitations aux valeurs publiques, sont les plus répandues dans la population. En somme les conclusions du livre d'Ernesto Galli della Loggia semblent s'inscrire dans la ligne néo-guelfe, étant donnée l'importance politique et sociale attribuée au catholicisme.

Au terme de la lecture de *L'identità italiana*, on ne peut pas dire d'avoir été éclairés sur la signification exacte du terme, devenu désormais fourre-tout, d'« identité italienne ». On espérait au moins lire une introduction à la série de mini-monographies publiées dans la collection dirigée par Galli della Loggia, mais la nature et la justification des livres qui vont suivre ne sont jamais mentionnées au cours du texte. Rien ne nous explique le projet de l'auteur, qui, rien qu'à la lecture des titres de la série (*Giordano Bruno*, *Loreto*, *I braccianti*, *La mamma*, *I comunisti*, *La pasta e la pizza...*), semble privé d'un véritable fil directeur.

Helmut Goetz, *Il giuramento rifiutato. I docenti universitari e il regime fascista*, Firenze, La Nuova Italia, 2000, XXIII-314 p.

Paolo Carta

Publié en Allemagne en 1993, le livre d'Helmut Goetz sur les *douze* qui, en 1931, refusèrent de prêter serment de fidélité, comme cela était imposé à tous les professeurs universitaires par le régime fasciste, sort maintenant en traduction italienne. Il s'agit de l'œuvre d'une vie entière que l'auteur, spécialiste des nonciatures en Allemagne au XVI^e siècle, commença dès 1956. Dans un premier temps, il était poussé par une urgence privée dictée par des rencontres personnelles, et par la nécessité de comprendre l'histoire d'un geste politique qui, en raison de la gravité particulière du contexte, fut quelque chose de plus qu'un acte de désobéissance civile. Goetz poursuivit son travail dans le cadre de ses activités auprès de l'Istituto storico germanico de Rome, non sans quelques difficultés, dues à l'impossibilité d'accéder à d'importants fonds d'archives.

La brève histoire de l'Istituto placée en tête de l'ouvrage met en relief les particularités de la formule rédigée par le régime fasciste, et la différence entre serment affirmatif (*assertorio*) et de promesse (*promissorio*). La campagne pour la transformation fasciste des Universités commença dès 1927 ; plusieurs voix réclamant une épuration trouvèrent une large place dans la presse quotidienne. Néanmoins, personne encore ne pensa à la possibilité de contraindre les professeurs universitaires à prêter serment au régime. D'après le témoignage de Gaetano De Sanctis, l'historien de l'antiquité, qui fut l'un des douze à refuser de prêter serment, cette idée vint à Giovanni Gentile plus comme une revanche personnelle que pour réaliser le projet de transformation fasciste des Universités italiennes : selon lui, en effet, Gentile espérait, en proposant le serment de fidélité, affaiblir le « manifeste » rédigé par Benedetto Croce. En réalité, l'idée du serment faisait déjà partie de la précédente réforme Gentile de l'instruction publique, mais le texte publié en 1924, où il était demandé à la foi fidélité au roi et aux lois, ainsi qu'un engagement pour la formation de citoyens probes et dévoués à la patrie, n'était qu'un calque de la formule imaginée après l'unification de l'Italie, entre 1860 et 1871. Certes, le discours de Gentile prononcé devant le Consiglio superiore en 1923 ne manqua pas de susciter plus d'une réaction : des intellectuels,

comme Ugo Guido Mondolfo, considéraient incompatible toute demande de fidélité politique avec la liberté de la science et de la recherche (il parla d'une « cynique philosophie de la tyrannie qui se donne le nom d'idéalisme néo-hégélien »). Ce problème, affronté par Gentile en ouverture de son discours, était alors résolu par une idée qu'Helmut Goetz juge « inacceptable » : « Le professeur n'est pas enrôlé de force dans l'enseignement, si bien que chaque fois que sa conscience l'interdit de conserver sa place, il peut donner sa démission. Pour mériter l'enseignement, il doit toujours avoir une conviction personnelle. Cette conviction peut être en accord avec les finalités qui ont animé l'État dans l'institution et la protection des écoles, ou bien se trouver en désaccord avec elles. Quand cette seconde hypothèse se vérifie, l'enseignement n'est plus un moyen pour mettre en œuvre des objectifs de l'État, mais devient un obstacle. Si l'État acceptait que cela se produise, il négligerait son premier devoir, celui de se défendre, c'est-à-dire de se réaliser, en provoquant ainsi l'anarchie qui a comme conséquence la suppression de toute liberté, y compris celle de la pensée » (p. 3). L'État avait donc pour tâche d'éviter toute forme de pensée critique à l'intérieur de ses institutions. Goetz suit ainsi toutes les étapes qui amenèrent à la formulation du texte contenu dans l'article 18 du décret de loi publié sur la *Gazzetta Ufficiale* du 8 octobre 1931, où le serment d'entrée en fonction se trouvait définitivement lié à un serment idéologique, selon ce que Mussolini avait demandé. Au serment de fidélité au roi et à ses successeurs s'ajoutait celui au Régime fasciste, auquel faisait suite l'engagement des professeurs à former des citoyens dévoués non seulement à la Patrie, mais aussi au Régime. Gentile s'exprima également sur cette formule, en déclarant qu'il était désormais le moment de « ranger au placard » l'« antimanifeste », et que du respect du serment de fidélité devait découler la tranquillité nécessaire pour un enseignement universitaire normal et profitable.

L'ouvrage, riche en documents d'archives et en lettres personnelles adressées à l'auteur, sonde en profondeur les effets qu'eut une telle obligation sur la culture italienne et européenne : de la réaction de Pie XI, dont sont rapportées les discussions avec Agostino Gemelli, recteur de l'Université catholique du Sacré Cœur de Milan (lesquelles trouvèrent une place dans les pages de l'*Osservatore romano*) ; à la prudence conseillée par Benedetto Croce à ceux qui, en refusant le serment, auraient mis en jeu leur propre vie ; au premier refus de Gaetano De Sanctis, auquel s'adressaient des personnages comme Adolfo Omodeo et Guido Ruggiero, pour lui demander conseil et réconfort ; à l'invitation lancée par Palmiro Togliatti aux adhérents du parti communiste clandestin de prêter serment, « action extrêmement utile pour le Parti et pour la cause de l'antifascisme » (p. 16). Les réactions européennes, à la demande de certains professeurs italiens, et en premier lieu du spécialiste de droit ecclésiastique Francesco Ruffini, furent nombreuses. Goetz signale entre autre l'épisode grotesque de la correspondance entre Einstein et le

ministre de la justice Alfredo Rocco, auquel s'était déjà adressé, sans recevoir de réponse, Gilbert Murray.

La partie centrale de l'ouvrage est dédiée aux biographies intellectuelles des douze professeurs qui refusèrent de prêter serment, d'après ce qui figure dans le rapport du ministre de l'éducation Balbino Giuliano (19 décembre 1931) : Giorgio Levi Della Vita (Université de Rome) ; Gaetano De Sanctis (Université de Rome) ; Ernesto Buonaiuti (Université de Rome) ; Vito Volterra (Université de Rome) ; Edoardo Ruffini Avondo (Université de Pérouse) ; Bartolo Nigrisoli (Université de Bologne) ; Mario Carrara (Université de Turin) ; Francesco Ruffini (Université de Turin) ; Lionello Venturi (Université de Turin) ; Giorgio Errera (Université de Pavie) ; Fabio Luzzato (Regia Scuola di Agricoltura de Milan) ; Piero Martinetti (Université de Milan). Goetz souligne que, pour certains d'entre eux, le refus ne fut pas uniquement lié à des sentiments antifascistes, mais à la conviction que l'enseignement de la science impliquait nécessairement la profession de la liberté. Dans le cas de De Sanctis, la désobéissance à la loi qui obligeait au serment fut liée au respect de certains principes juridiques supérieurs, qui avaient été irrémédiablement enfreints par l'obligation de fidélité au régime. Telle fut la réponse que l'historien de l'antiquité réserva à Giovanni Gentile lorsque ce dernier lui demanda s'il considérait licite la désobéissance à une quelconque loi de l'Etat.

Le refus des *douze* eut un large écho dans la presse internationale, que l'auteur fait apparaître dans la dernière section de son livre. On peut donc être d'accord avec Goetz lorsqu'il affirme que l'obligation de prêter serment ne fut pas seulement un épisode de l'histoire italienne du XX^e siècle, « mais un phénomène qui appartient à l'histoire universelle ».

Il s'agit donc d'un livre pour ne pas oublier, qui par le sérieux de la recherche historique place le lecteur face à un problème récurrent : toute demande d'intériorisation dogmatique d'objectifs extérieurs à la science et à la recherche est nécessairement associée à l'essence même du totalitarisme.

Site internet de l'Archivio di Stato de Florence : www.archiviodistato.firenze.it

Lucie De Los Santos

Élaboré sous la direction de Stefano Vitali et Irene Cotta (réalisation technique de Fabio Pinzani), le site internet de l'Archivio di Stato de Florence, conçu, suivant l'expression de la directrice de l'Archivio, Rosalia Manno Tolu, comme un « work in progress », est un remarquable outil offert aux chercheurs.

Comme de nombreux autres sites d'Archives, celui-ci propose un grand nombre de services pratiques. Si le thème de la rubrique n'a rien d'exceptionnel, remarquons cependant qu'elle donne exactement, et suivant une réalisation graphique d'une grande clarté et simplicité, toutes les indications nécessaires pour préparer ses recherches avant d'aller à l'Archivio, pour demander directement des informations complémentaires, réserver des documents ou en demander des reproductions. C'est un instrument particulièrement adapté à tous ceux qui doivent entreprendre pour la première fois des recherches à l'Archivio de Florence, et à ceux qui ne résident pas sur place.

Les services offerts sur le site correspondent d'ailleurs à une évolution de l'organisation interne de l'Archivio, tendant à améliorer la conservation des documents et les conditions de consultation pour les chercheurs. C'est là que prend tout son sens la conception du site internet comme « work in progress ». La simple possibilité de réserver à l'avance des documents n'a rien d'anodin, et correspond aussi à une informatisation des demandes.

La reproduction intégrale (150 000 images), sous forme digitalisée, du fonds *Mediceo Avanti il Principato*, disponible à l'Archivio depuis le 1^{er} septembre 1999, et consultable sur le site internet depuis le 21 mars 2000, est la réalisation la plus spectaculaire. Le *MAP*, qui est l'un des fonds les plus consultés, comprend les archives de la famille Médicis entre le XIV^e et la moitié du XVI^e siècle. Sa reproduction sous forme numérisée, sous la direction de Francesca Klein, et sa diffusion sur le site internet de l'Archivio, correspondent autant à la nécessité de conserver le fonds en en limitant la consultation directe, qu'à la volonté de donner au plus grand nombre de chercheurs la possibilité de le consulter librement aux quatre coins du monde. Le choix de la numérisation a permis de réaliser une reproduction en couleurs de très haute qualité, qui n'a rien à voir avec les microfilms dont

souvent les chercheurs doivent se contenter, et qui ne conservent que le contenu du document. Le programme permet aussi de passer facilement d'un feuillet à l'autre, de tourner chaque image dans tous les sens, de les déplacer, de les agrandir. On a ainsi concilié une grande accessibilité du fonds pour tous les chercheurs et une restitution très fidèle de son aspect matériel. Enfin, les quatre volumes de l'inventaire de F. Morandini et A. d'Addario (1951-1963) sont eux aussi reproduits, en images noir et blanc, et disponibles sur le site.

La diffusion intégrale du *MAP* sur le site internet de l'Archivio peut être simplement considérée, à juste titre, comme une réalisation technique très réussie, faite suivant des critères philologiques stricts. Elle a cependant de bien plus grandes implications, ainsi qu'on peut le voir dans les *Atti del convegno di studi : I Medici in rete* (Archivio di Stato, 18-19 septembre 2000), actuellement disponibles sur le site de l'Archivio, avant publication. Les contributions de F. Klein (« Una fonte documentaria on line : il fondo Mediceo avanti il Principato ») et A. Zorzi (« Documenti, archivi digitali, metafonti »), en particulier, montrent que la reproduction numérique du *MAP* a déjà créé un nouvel outil et n'est peut-être qu'un premier élément dans l'élaboration d'archives « virtuelles » qui ne seraient pas la simple réunion de copies destinées à faciliter la consultation des documents des archives « réelles ».

Le *MAP*, tel qu'il est présenté sur le site de l'Archivio, est un nouvel outil pour plusieurs raisons. En restituant au fonds et à son inventaire leur aspect et leur mode de consultation traditionnels, ainsi que leur dimension de produits culturels historiquement déterminés, tout danger d'aplatissement et de décontextualisation, inhérent à la diffusion de documents sur internet, a été évité. Toutefois, on se rend compte que ce nouvel instrument, bien qu'il ne remplace pas l'original, permet en même temps de nouvelles modalités de consultation. Déjà la disponibilité immédiate de l'ensemble du fonds incite à modifier les stratégies de recherche habituellement limitées par les horaires de consultation et le nombre de documents distribués. On peut ainsi envisager plus facilement de parcourir un grand nombre de documents. En outre, la version informatisée de l'inventaire réunit les index des quatre volumes en un seul index général, nouvel instrument à la disposition du chercheur. Enfin, les responsables du projet envisagent la possibilité d'ajouter à la reproduction du *MAP* et de son inventaire des compléments, tels que d'autres inventaires plus anciens, des liens vers d'autres documents d'archives relatifs à la famille Médicis, etc. Ce qui pourrait donner lieu, dans le futur, à un fonds d'archives virtuel regroupant des éléments d'origines diverses. Un premier pas en ce sens sera peut-être bientôt accompli avec la reproduction des 28 lettres adressées à Côme l'Ancien récemment acquises par l'Archivio (Acquisti e doni, 383 ; cf. R. Mano Tolu, « Una recente acquisizione di lettere indirizzate a Cosimo il Vecchio », *Atti del convegno di studi : I Medici in rete*, cit.).

Lectures

D'autres fonds très consultés feront aussi l'objet d'une reproduction numérique. C'est le cas du *Diplomatico* : depuis le 19 janvier 2001, une première partie du fonds (15 000 parchemins datés du VIII^e au XIII^e s., 131 tomes de répertoires...) peut être consultée sous sa forme numérisée dans la salle de lecture de l'Archivio, pour une première phase d'expérimentation.

D'autres initiatives encore vont contribuer à faire du site de l'Archivio un instrument de travail original, ouvrant de nouvelles perspectives de recherche. Plusieurs projets de fichage analytique et d'inventaires sur support informatique sont en cours (*Archivio dei Monti*, *Deputazione sopra il Catasto*, *Libri di Commercio*). Outre le programme de mise à la disposition du public, sur le site internet, de différents instruments de recherche déjà existants (listes des fonds, inventaires), le support informatique donne ainsi l'occasion d'en créer d'autres, d'une conception nouvelle. Particulièrement intéressante de ce point de vue est la création de *Guide tematiche*. Le premier Guide thématique proposé aux chercheurs, quoique encore en cours de réalisation, promet d'être un outil complet et inédit. Il s'agit d'un guide à la consultation du *Catasto Generale Toscano* (sous la direction de Francesca Klein et Francesco Martelli), dans le cadre d'une recherche sur l'histoire de la propriété. Outre une description des fonds, le guide propose plusieurs parcours de recherche, ainsi que des exemples de documents. Le support informatique permet d'organiser ces données de façon à montrer comment chercher un document en fonction d'un sujet de recherche précis, mais aussi, une fois le document trouvé, à y repérer les informations voulues. Ce genre de parcours aide à comprendre comment le fonds est constitué, quels types de documents et d'informations on peut y trouver, et comment les exploiter. Rien de limitatif ou de normatif dans tout cela : le guide suggère des pistes, donne des exemples, aide le chercheur à se repérer dans le fonds, sans jamais rien imposer. L'avantage de ce Guide thématique, par rapport aux ouvrages papier décrivant des fonds, réside essentiellement dans la possibilité constante de passer d'une explication théorique à la visualisation de l'exemple correspondant.

Ce site internet est donc en train de s'élaborer à la fois sous la forme d'une banque de données et d'un instrument de recherche nouveau, complémentaire de ceux proposés directement à l'Archivio. On ne peut que souhaiter que l'Archivio trouve les moyens nécessaires pour mener à bien tous les projets envisagés, d'autant plus que ces instruments sont le résultat d'un travail réel effectué en amont sur les documents et ouvrent la voie à de nouvelles recherches.

Remarquons enfin que l'espace ouvert par le site de l'Archivio est aussi une interface d'échanges entre les conservateurs et les chercheurs. Toutes les initiatives dans lesquelles l'Archivio est partie prenante (travaux sur les fonds, publications, colloques, expositions...) y sont annoncées, ce qui donne plus de visibilité aux divers projets impliquant la collaboration des chercheurs et des conservateurs

de l'Archivio. *L'Archivio per la memoria e la scrittura delle donne*, qui a pour but de rechercher, cataloguer et rassembler, des fonds documentaires sur l'écriture féminine, est l'exemple le plus frappant de cette collaboration. En expliquant et en mettant en perspective, sur le site même, projets et réalisations, l'Archivio nous offre un espace de réflexion sur les anciennes et les nouvelles modalités de la recherche en archives « réelles » ou « virtuelles ». Quant à la diffusion sur le site des actes du colloque *I Medici in rete*, elle porte la réflexion dans un cadre plus général. Espérons que cette dynamique d'information et de collaboration contribuera à marginaliser certaines pratiques du secret et favorisera l'essor de la recherche.